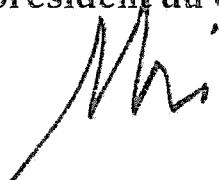


REGLEMENT VETERANS 2026

- 1) Maintient du barème de points**
- 2) Le Comité du Var ne prendra plus en compte les repas pour le trophée des as pour le jeu provençal et pour le trophée de l'expérience pour la pétanque .**
- 3) Cette année nous qualifierons 24 joueurs pour chaque catégorie .**
- 4) Les différents champions du Var à la pétanque et au jeu provençal ne seront plus qualifiés d'office car le barème des points est largement suffisant pour qu' ils se qualifient .**
- 5) Pour les repas il y aura 30 repas de pris en compte pour les qualifiés et 6 autres pour les organisateurs . Les personnes accompagnantes qui désirent participer au repas sont priées de s'inscrire auprès du responsable moyennant une participation dont le montant sera fixé par le club hôte .**
- 6) Les récompenses seront comme les années précédentes des bons d'achats .**
- 7) Un apéro sera offert par le comité à l' issue de la remise des prix .**

MERCI DE PRENDRE NOTE DE CE NOUVEAU REGLEMENT

Le président du CD 83



Le référent des vétérans

